

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 AVRIL 2024

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Anne-Charlotte Bénichou, Frédéric Henriot, Rémi Darmon, Elisabeth Caux, David Saussol, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Elisabeth De Lavergne, Abdelhamid Mellouk, Christophe Le Forestier, Patrick Villette, Caroline Danhiez-Caillet, Pierrick Courilleau, Eric Lucas.

Absents excusés représentés :

Didier Missenard	Pouvoir à Marie-Pierre Digard
Ariane Wachtausen	Pouvoir à Rémi Darmon
Pierre Bertiaux (Arrivé 20h40)	Pouvoir à Mireille Delafaix
Alain Cano	Pouvoir à Anne-Charlotte Bénichou
Albert Da Silva (Arrivé 20h38)	Pouvoir à David Ros
Kaouthar Benameur (Arrivée 20h40)	Pouvoir à Martine Charvin
Louis Leroy	Pouvoir à Eric Lucas

Absent :

Laurent Rémy

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents à 20h30 : 26

Nombre de votants : 32

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Abdelhamid Mellouk est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2024-26 – FINANCES – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2024

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2024-24 datant du 2 avril 2024 approuvant le vote du budget primitif 2024 de la Commune d'Orsay,

Vu l'avis de la commission « Finances, développement économique et affaires générales » du 28 mars 2024,

Considérant les demandes de subventions des associations pour l'année 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Vote** les subventions communales allouées aux associations et organismes figurant sur l'état récapitulatif joint en annexe.

Par 31 voix pour et 1 NPPV (Mme Caux) :

- **Vote** la subvention au profit du Tennis Club d'Orsay.

Par 31 voix pour et 1 NPPV (M. Da Silva) :

- **Vote** la subvention au profit de l'ACPUO.

Par 31 voix pour et 1 NPPV (Mme Delamoye) :

- **Vote** la subvention au profit du comité de jumelage

Par 31 voix pour et 1 NPPV (Mme France-Tarif) :

- **Vote** la subvention au profit du Comité Paix Orsay
- **Dit** que les subventions aux associations se répartissent ainsi :

Libellé	€
Subventions affectées aux associations :	689 055 €
Subventions classes de découverte :	70 000 €
Sous-total subventions aux associations y.c. classes découv	759 055 €
Subvention au CCAS :	1 060 000 €
Sous-total subventions affectées :	1 819 055 €
Enveloppe diverses subventions :	3 275 €
Total général :	1 822 330 €

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le **05 AVR. 2024**
et de la publication le **05 AVR. 2024**

David ROS
Sénateur-Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EXERCICE 2024

Date de transmission de l'acte : 05/04/2024

Date de réception de l'accusé de
réception : 05/04/2024

Numéro de l'acte : 2024-26 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 091-219104718-20240402-2024-26-DE

Date de décision : 02/04/2024

Acte transmis par : Sylvia CAPRON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
